

# DÉCLARATION D'ENTRÉE EN FONCTION

(Article 232 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*)

Je, \_\_\_\_\_, ayant été élu(e) ou nommé(e) au poste de

\_\_\_\_\_  
(*nom du poste*)

dans la municipalité de \_\_\_\_\_

(*nom de la municipalité*)

promets et déclare solennellement :

1. Que je m'acquitterai fidèlement et impartialement de mes fonctions au mieux de mes connaissances et de mes compétences.
2. Que je n'ai reçu ni ne recevrai, dans le cadre de ces fonctions, aucun paiement, aucune récompense, ni aucune promesse qui seraient de nature partielle, frauduleuse ou illégitime de quelque autre façon.
3. Que je déclarerai tout intérêt pécuniaire direct ou indirect conformément à la *Loi sur les conflits d'intérêts municipaux*.
4. Que je jure fidélité et sincère allégeance à Sa Majesté la Reine Elizabeth II.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.

Déclaré devant moi ) \_\_\_\_\_

au ..... ) signature du (de la) déclarant(e)

..... )

..... )

le ..... )

\_\_\_\_\_ )

Commissaire aux affidavits